Warning: Invalid argument supplied for foreach() in **/home/papsecur/public_html/plugins/system/rokcandy_system.php** on line **144**

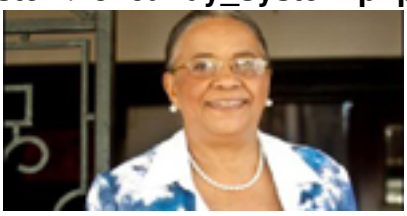

Avec 30,3 % des intentions de vote, Mirlande Manigat, candidate à la présidence sous la bannière du Rassemblement des démocrates nationaux progressistes (RDNP), arrive une nouvelle fois en tête du troisième sondage réalisé du 31 octobre au 8 novembre par le Bureau de recherche en informatique et développement économique et social (BRIDES) et commandité par Forum économique du secteur privé des affaires.

Jude Célestin (INITE), qui a obtenu 21,7 %, se trouve encore à la deuxième position. Mais l'écart, une avance de 8,6 %, est considérable entre lui et la secrétaire générale du RDNP, qui a été la mieux placée dans les deux précédents sondages de cette institution publiés les 4 et 24 octobre dernier.

Selon les résultats de cette enquête effectuée à partir d'un échantillonnage de 6 128 sondés, Mme Manigat est classé en première position dans l'Ouest (32,5 %), le Sud (23,6 %), les Nippes (36 %), le Plateau Central (26,5 %), le Nord (26 %), le Nord-Ouest (54,8 %) et le Nord-Est (40,2 %). Alors que le candidat de la plateforme présidentielle est en meilleure est mieux classé dans le Sud-Est (32,8 %), la Grande-Anse (44,2 %) et l'Artibonite (39,4 %). Ils partageaient le pays lors du précédent sondage.

Mirlande Manigat et Jude Célestin sont suivis à distance des candidats Michel Martelly (10.8 %) de « Repons Peyizan »), Jean-Henry Céant (8.3 %) de « Renmen Ayiti », Charles-Henri Backer

(7 %) de « Respe » et Jacques Édouard Alexis (5,8 %) de MPH.

Quant à eux, Eric Smarki Charles (0,4 %), Garaudy Laguerre (0,3 %), Josette Bijou (0,2 %), Yvon Neptune (0,2 %), Léon Jeune (0,2 %) et Gérard Necker Blot (0,1 %) occupent une fois de plus les dernières places.

Le BRIDES a estimé la marge d'erreur à 1.27 % avec un niveau de confiance de 95 %. Les interviewés sont ceux qui ont déclaré disposer de leur carte d'identification nationale (CIN). La publication du quatrième et dernier sondage de cet organisme est prévue pour le 25 novembre 2010. Les scrutins présidentiel et législatif devront se tenir trois jours plus tard, soit le 28 novembre selon le vœu de la Constitution 1987.